

L'ISNI s'indigne de la décision d'annulation des élections au Conseil Scientifique de l'Université Paris 13.

Le 30 novembre dernier, l'Université Paris 13 proclamait les résultats du scrutin des usagers au sein de son Conseil Scientifique (Commission de la Recherche), scrutin qui portait la liste « Doctorants et Internes » soutenue par l'ISNI, en tête avec 2 sièges sur 4. Du fait de ce succès électoral pour l'ISNI, l'organisation étudiante UNEF (union nationale des étudiants de France) tente de remettre en cause le droit des internes à voter et être éligibles au sein de ce conseil en demandant l'annulation de l'élection. Cette action s'inscrit ainsi dans une politique nationale d'exclusion des étudiants en santé, comme ce fut le cas à l'université d'Aix Marseille.

L'ISNI rappelle que par leurs publications et leurs travaux de thèse, les étudiants inscrits en troisième cycle des études de santé participent activement à la recherche universitaire et que, de ce fait, il est illégitime de leur refuser la même représentation universitaire que les autres étudiants de troisième cycle.

La décision d'annuler les élections au seul motif que les internes y ont participé constitue donc une discrimination contre laquelle l'ISNI entend lutter. De ce fait, l'ISNI s'oppose vivement aux actions de l'UNEF qui, fortement menacée de perdre son caractère majoritaire, s'oppose au droit des internes à être représentés au sein des commissions de la recherche des universités, privilégiant ses intérêts électoraux, dans une vision clientéliste.

Par conséquent, et pour garantir aux internes la possibilité d'être représentés dans les instances universitaires, l'ISNI entreprend ce jour une action en justice face à la décision de la CCOE à l'Université Paris 13.

A cette occasion, l'ISNI demande à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Geneviève Fioraso, de prendre ses responsabilités et de confirmer la légitimité des étudiants de 3^e cycle en santé au sein de la recherche universitaire française.

Emanuel Loeb - Président (president@isni.fr - 06 76 26 29 99)

Kévin Cassinari - Vice-président Enseignement Supérieur et Recherche (k.cassinari@isni.fr - 06 68 70 41 02)

Mickael Benzaqui - Secrétaire Général et Porte-parole (m.benzaqui@isni.fr - 06 66 99 88 83)

InterSyndicat National des Internes

a. 17 rue du Fer-à-Moulin Paris 5

w. isni.fr

m. porte-parole@isni.fr